47e Année - N° 3405. Le N° 0 25 c. PARAIT LE SAMEDI 2 Février 1935

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

POLITIQUE INTERIEURE

Le plan gouvernemental pour la rénovation de l'Economie Nationale

Par le vote massif qu'elle a émis vendredi soir — 450 voix contre 122 — la Chambre a voulu signifier, non seulement qu'elle appprouvait les méthodes gouvernementales, touchant le recours au crédit à court terme pour assurer à la Trésorerie des ressources indispensables, mais encore qu'elle approuvait entière- le plan développé à la tribune par le président du Conseil pour vivifier l'économie sans qu'une atteinte quelconque soit portée à l'intégrité du franc.

Ainsi, les dévaluationnistes, les inflationnistes, tous ceux, enfin, qui voudraient mener notre pays vers une aventure dont il ne se relèverait pas, ont essuyé un échec retentissant et définitif.

Car la question monétaire ayant été, une fois de plus, agitée et par le même M. Paul Reynaud, qui s'est fait, au Parlement, le champion de la dévaluation, M. P.-E. Flandin, avec autorité, tint à préciser que « l'expérience Roosevelt » ne saurait être tentée en France, étant donné l'importance de notre dette publique et les charges annuelles qu'elle entraine, sans risquer de conduire à la ruine notre économie nationale. Au demeurant, une fois entrés dans ce « cycle infernal » comment en sortirions-nous, puisque, ayant déjà amputé notre monnaie des quatre cinquièmes, nous serions contraints de la rogner encore, par le fait qu'un pays voisin aurait fait un pas de plus sur la route de la destruction monétaire ? Et qui ferait, finalement, les frais de l'opération ? le chef du gouvernement a tenu à le souligner avec force : la masse des salariés, des fonctionnaires, des créanciers de l'Etat.

Au surplus, la dévaluation, même quand elle est appliquée dans un pays pour la première fois, ne résoud rien : il suffit, pour s'en convaincre, de constater l'augmentation du chomage en Angleterre.

Les manipulations monétaires — M. P.-E. Flandin y a insisté — laissent subsister tous les maux fondamentaux car le monde ne vit pas avec les banquiers et leurs opétions de change ».

Celà ne signifie pas, évidemment qu'il ne faille rien faire ou attendre les bras croisés que les choses s'arrangent d'elles-mêmes. Il faut, suivant une formule déjà ancienne, continuer à « remettre de l'ordre dans la maison », c'est à dire à poursuivre sur le plan du crédit, l'œuvre entreprise par le gouvernement sur le plan des dépenses publiques, tout en luttant, par tous les moyens, contre le chômage, contre la misère.

Au cours de son remarquable exposé technique, M. Germain-Martin résolu, tout comme le président du Conseil, à maintenir notre devise, avait insisté sur le fait que l'élévation du « plafond » des Bons ne pourraient avoir pour conséquence une importante augmentation du volume des billets, mais qu'il se manifesterait le plus fréquemment par un simple déplacement des billets en circulation, et dans de telles conditions qu'il deviendrait possible de combattre efficacement la thésaurisation.

Le débat fut clos par un vote massif en faveur du gouvernement auquel le président Herriot, tout récemment, avait apporté son témoignage en déclarant « qu'il savait, qu'il osait se dire et se montrer républicain ».

E.-N.

Manifestation Touristique à Nice

Union des Syndicats d'initiatives

L'idée de la journée gavotte à Nice, le 17 février, a fait son chemin. On commence à parler un peu partout de cette charmante initiative. Mais il convient de soulever un peu le voile et rendre à chacun ce qui lui revient.

Ceci se passait donc il y a un mois environ à une réunion du Conseil de l'Union des S. I. à Digne. Le Syndicat d'Annot, par la voix de son dévoué président, M. Autran, nous faisait part de l'idée. Elle fut accueillie d'enthousiasme. Moustiers, représenté par son président, M. Doze, donnait par son intervention une tournure réaliste de l'idée. Une commission était composée non seulement des personnes précitées, mais encore, il était décidé que Castellane serait représenté par M. Garcin, son actif président, Digne par MM. Gastaud et Esmiol. Enfin le Haut-Verdon, par l'organe du président, M. Michel, prenait une part active, puisque ce dernier était allé à Nice avec M. Esmiol, traiter les conditions de la participation à la Foire.

Comme on le voit cette œuvre est celle de toutes les activités du département. Nous devons être fiers de posséder des Syndicats d'Initiative si dévoués et si entreprenants.

Ce sera si agréable d'aller à Nice pendant le Carnaval, de participer à la fête gavotte et au grand banquet qui sera servi à l'issue de cette journée. Certains même nous ont demandé si, pour donner plus de couleur locale, nos jeunes filles ne pourraient pas s'habiller en Provençales. Nous avons du avouer que c'était notre plus cher désir et que nous comptions le leur demander.

Voilà une bonne idée, les Bas-Alpines de Nice qui font partie de la vivante Société de ce nom, ont déjà pris les devants. Nombreuses seront celles qui, en bandes joyeuses, iront rejoindre leurs sœurs niçoises d'adoption, mais gavottes de cœur.

REQUÊTE pour LA BAUME

Je m'excuse de n'être ni contribuable ni électeur, mais simplement né natif de La Baume, ce dont je tire noble fierté. Là-bas, je revois une très vieille maison, hélas en blessure de trépas, qui comme ses sœurs semble l'un des fermoirs du gigantesque livre du rocher où tout le jour le soleil fait de belles images qu'admire la Durance en passant. En vain le vent voudrait tourner ces feuillets de granit ; les genêts et les ronces entre avec pour lettres ornées les touffes de lavande en composent le texte que les cigales savent par cœur.

C'est un bien joli, que dis-je ? un ravissant chef-d'œuvre que notre La Baume, avec son vénérable clocher, ses témoins d'un glorieux autrefois, sa route blanche fuyant les indiscrets regards des fenêtres, ses toits en escalade et la patine or-pale de leurs tuiles.

N'en déplaise à son ainée, sans le complémentaire de La Baume, Sisteron manquerait d'équilibre et d'harmonie, ne serait qu'une ébauche, une merveille inachevée à tous le moins.

Imaginez la Citadelle sans son rival d'en face ! Figurez-vous *Ségustéro* sans la trouée de la colossale porte : Alpes-Provence ? N'oubliez pas que plus que nul autre le pont est un trait d'union.

L'histoire de notre très ancien bourg, devenu faubourg, n'a jamais été contée. A peine M. de Laplane épingle-t-il, çà et là, dans ses deux volumes, quelques évènements. Il faudrait dépouiller les archives conventuelles et celles de la guerre. Un jour, si nous en avons loisir, nous batiront ce monument en fervente piété locale, en hommage au coin natal.

La Baume reçut, dit-on, avant Sisteron les premiers occupants de ce quartier durantiel. En tout cas, ce fut des siècles, une sorte de république de braves gens, fort jaloux de leur indépendance, accueillants à tous et solidaires en tout.

Là, se fonda l'hospice des Antonius, à la fois refuge des itinérants, asile pour les malades et hostellerie pour personnages de qualité.

Ne vous en déplaise, quand un hote illustre arrivait à Sisteron, on l'hébergeait et traitait aux Antonius de La Baume, faute d'un logis digne de les recevoir. C'est preuve que bien avant le XVe siècle, La Baume revendiquait rang de bourgade majeure.

Un jour d'avril 1445, les Sisteronnais convièrent à fraternelles agapes les Baumillons. On se délecta de mets exquis et de vins chaleureux ; tant et si bien qu'après les chansons, on convint de ne plus former désormais qu'une communauté. Telle fut cette historique collation, dite la *béjaume* du joyeux avènement.

L'avouerai-je ? Les documents de l'époque notent un peu de crainte de la part des Sisteronnais et d'envie aussi, car La Baume peuplée de couvents, dont celui des Dominicains, le prieuré de ceux de Chardavon, un autre des Cordeliers et, signe plus perplexe, de la suffragance de l'évêque de Gap, laissait supposer une ville future de l'autre côte de l'eau.

Rien ne légitima ces inquiétudes et l'on vécut toujours en intimité de famille montagnarde. Il y eut bien l'affaire Lesdiguières, sur quoi nous sommes mal renseignés ; quelques chicanes entre moines et chanoines du chapitre de la Cathédrale, quelques disputes autour « du bras d'argent de Monsieur Saint-Antoine» relique insigne ; quelques quolibets entre confréries de pénitents ; au demeurant des vétilles, pour anodines distractions.

Quoi qu'il en soit, La Baume possédait deux sièges au Conseil Général de la Ville-Mère. Il n'est consigné nulle part qu'on négligeat d'entendre ses représentants, ni de ne pas faire droit à leurs réclamations.

D'ailleurs, chaque année, le 9 octobre, tout Sisteron se régalait à la *bejaume* des Dominicains de La Baume. Si nous en référons à M. de Laplane on n'y ménageait point estomacs et gosiers, puisque l'un des menus retrouvés inscrit : un bœuf, huit moutons, deux cents œufs, vingt sept livres de fromage, 15 émines de froment, vingt sept coupes (lisez grands brocs) de vin rouge, quatre de blanc, les desserts et l'hypocras : fifres et danses pour la digestion.

Ne m'en voulez-pas, M. le maire MM. les Ediles du chef-lieu d'avoir donné pareille préface à une humble requête. C'est précaution oratoire pour obtenir quelque attention, s'il en était besoin, avoir titre à votre bienveillance et solliciter une sympathie que je sais acquise et dont je vous dois infiniment gré.

Je m'associe donc à mes chers Concitoyens de La Baume et souscris à l'adresse de leur délégué Pierre Laugier. C'est question de justice et dette à liquider.

Il est exact que La Baume subit un regrettable délaissement : la voirie y présente un état lamentable.

N'était le miraculeux hygiéniste, messire notre Soleil, aidé du balai de Madame la Bise, on s'y désolerait d'une coupable négligence d'entretien.

Et puis il y a — (ce qui me navra quand si aimablement maitre Buès et Pascal Lieutier, empoignaient notre âme à leur culte de Sisteron, par ce matin d'aout tout de lumière et de sérénité) — il y a la vilaine la dédestable, la dangereuse tâche des immondices polluant l'air et la Durance, des décharges en l'endroit si mal choisi, qu'on croirait une taquinerie ou une farce. Celà gâte et l'atmosphère et le paysage.

Une fois saluées les curiosités de Sisteron, le touriste répond à l'invitation de la Baume, dont l'œil ardent clignote par dessus le rire gaillard de la rivière. Dès la route quittée, il s'étonne qu'on ne l'ait pas averti de chausser souliers ferrés, de se munir d'un alpenstock pour affronter les pavés en révolte et risquer la dégringolade.

Si le voyageur a de la culture, il déplore pareils spectacles dans si gentille dépendance du Tor d'Entrays de Paul Arène qui, rappelons-le, s'en allait volontiers *pantaia sa vido* au poétique moulin « Le Mardaric ».

Je pense avoir légitimé les doléances et remontrances de mes bons amis de La Baume.

Vous les accueillerez favorablement, M. le Maire, MM. les Conseillers. Nous vous en exprimons notre sincère gratitude.

Emile ROUX-PARASSAC.

Impôts sur les Bénéfices industriels & commerciaux

a) — *Régime du forfait.*

Pour les contribuables autres que les sociétés soumises au droit de communication des agents de l'enregistrement, le bénéfice imposable est fixé forfaitairement, lorsque leur chiffre d'affaires annuel n'excède pas 300.000 frs. s'il s'agit de redevables dont le commerce principal est de vendre des marchandises, objets, fournitures et denrées à emporter ou à consommer sur place ou de fournir le logement, ou 40.000 frs. s'il s'agit d'autres redevables.

Le montant du bénéfice forfaitaire est évalué par l'administration des contributions directes.

L'évaluation (faite par le contrôleur) est notifiée au contribuable qui dispose d'un délai de vingt jours à partir de la réception de cette notification pour faire parvenir son acceptation ou formuler ses observations en indiquant le chiffre qu'il serait disposer à accepter.

Si le contribuable n'accepte pas le bénéfice qui lui a été notifié, et si, de son côté, le contrôleur n'admet pas celui qui est proposé par l'intéressé dans ses observations l'évaluation du bénéfice forfaitaire

© VILLE DE SISTERON

est faite par la commission départementale compétente pour la fixation des forfaits en matière de taxe sur le chiffre d'affaires.

Le forfait est établi pour une période de deux années.

b) — *Régime de l'imposition d'après le bénéfice réel.*

Les contribuables dont le chiffre d'affaires dépasse 300.000 ou 40.000 francs suivant la distinction indiquée ci-dessus, ainsi que les sociétés assujetties au droit de communication des agents de l'enregistrement sont tenues de remettre au contrôleur des contributions directes avant le premier mars de chaque année une déclaration du montant de leur bénéfice net de l'année ou de l'exercice précédent.

Le délai fixé à l'alinéa ci-dessus est étendu jusqu'au 31 mars pour les personnes ou sociétés qui, au cours de l'année antérieure à celle de l'imposition ont clos leur exercice comptable pendant le mois de décembre.

Si l'entreprise a été déficitaire la déclaration du montant du déficit est produite dans le même délai.

Les contribuables visés ci-dessus sont tenus de fournir, en même temps que la déclaration un résumé de leur compte de profits et pertes une copie de leur bilan et un relevé de leur amortissement et des provisions constituées par un prélèvement sur les bénéfices, avec indication précise de l'objet de ces amortissements et provisions.

Taxe d'apprentissage.

Tout chef d'entreprise imposable est tenu de remettre chaque année au contrôleur des contributions directes, avant le 1er mas, une déclaration indiquant :

1. — Ses noms, prénoms et, le cas échéant, la raison sociale de son entreprise ; la nature de son industrie, de son commerce ou de sa profession ; le siège de la direction de son entreprise ou, à défaut le lieu de son principal établissement ;

2. — le montant total des appointements, salaires et rétributions quelconques allouées pendant la période imposable et distinguant :

a) les sommes en argent ;

b) les rétributions allouées en nature ;

c) le montant des salaires et pourboires.

Le délai fixé ci-dessus et étendu jusqu'au 31 mars pour les personnes ou sociétés qui, au cours de l'année antérieure ou celle de l'imposition, ont clos leur exercice comptable pendant le mois de décembre.

La déclaration est produite dans la commune du siège de direction de l'entreprise ou, à défaut, du principal établissement.

Chronique Sportive

SISTERON-VELO

Dimanche 3 février sur le terrain de la 2me maisonnette, grand match entre les équipes correspondantes de l'Union sportive de Saint-Auban et celle du Sisteron-vélo. Cette rencontre compte pour le Challenge de la « Ville de Sisteron ».

Les deux équipes avec la même ardeur voudront gagner ce match et c'est donc à une belle démonstration que nous convions tous les Sportifs.

Le coup d'envoi est fixé à 14 h.

Tout pour la T-S-F

Agence exclusive

Philips & Ducretet

Vente —o— Echange

Atelier Spécial de Réparations

—o— Toutes les marques

— Stock pièces et Lampes —

Pose antenes et Filtres anti-parasites

C. Fiastre & Scala

Distributeurs Officiels

et Réparateurs Agréés

S. A. R. L. au capital de 20.000 frs.

Rue de Provence — SISTERON

Téléphone 101 et 3.

Le grand bal de l'aviation

Ainsi que nous l'avions annoncé déjà, le grand Bal de l'Aviation organisé par un comité spécial, sous les auspices de l'Aéro-Club Bas-Alpin aura lieu Samedi 9 février dans les salons de la « Potinière ».

La salle sera pour la circonstance artistement décorée.

L'ouverture aura lieu à 20 h. 30 et dès l'entrée une distribution gratuite de fleurs fraiches venues le jour même de Nice sera faite aux dames. Cette délicate attention est dûe à la générosité des amis de l'Aéro-Club Bas-Alpin à Nice.

Mesdames, Mesdemoiselles, ne soyez point en retard si vous voulez être fleuries ! ! !

L'orchestre saura entrainer en orbes harmonieuses les couples sélectionnés dans le département tout entier sous l'Egide de l'Aviation.

Une note bien spéciale sera donnée par le concours de Costumes. Ajoutons qu'afin de permettre aux concurrentes et concurrents qui le désireraient d'abandonner après le concours leurs costumes pour danser plus à l'aise en tenue de soirée ou de ville, il a été prévu un salon d'habillage et un grand vestiaire.

Des attractions diverses et originales se dérouleront au cours de la soirée ; nous ne pouvons les dévoiler ici car le Comité entend les présenter comme autant de surprises agréables et amusantes.

Pendant toute la durée du Bal, la buvette sera tenue par M. Francis Jourdan, barman réputé, et à partir de minuit, un buffet, bien assorti, saura satisfaire à l'appetit et au goût de chacun.

On dansera, jusqu'au jour.

Les cartes d'entrée : prix 10 frs. valables pour une personne sont en vente chez les principaux commercants de Sisteron et du département. On peut en réclamer par écrit au siège du Comité, à la Potinière à Sisteron.

Les membres de l'Aéro-Club Bas-Alpin sur présentation de leur carte de 1935 (bleue, rouge ou verte) entreront gratuitement.

Qu'on se hâte de retirer sa carte, car le nombre en a été strictement limité aux places disponibles.

Surement les retardataires ne pourront aux grands regrets du Comité, être admis.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI

DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES - PATHE-JOURNAL

Le Comte de Monte-Cristo

— 14 volumes en une seule fois —

—o— plus fort que —o—

LES MISERABLES

CASINO-CINEMA

AUJOURD'HUI en soirée

DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES PARAMOUNT

PAS SI BETES, fantaisie zoologique

LES ATHLETES

film sportif avec Jacques Cartonnet, Emile Poussard, Jeanine Meyer —

Tout le monde ira voir, la plus célèbre vedette du cinéma

CABY MORLAY

qui joue Claire de Beaulieu, dans

LE MAITRE DE FORGES

d'après le célèbre ouvrage de Georges Ohnet, avec Henri Rollan, Léon Belières, Christiane Delyne.

Jamais roman d'amour aussi célèbre n'aura connu une aussi belle réalisation à l'écran. Ce film est un chef d'œuvre véritable.

Venez voir ce film, le plus beau programme de l'année, vous ne le regretterez pas.

Par suite de la présentation de ce formidable programme, les places seront augmentées de 1 franc.

Pour le Bal de l'Aviation.

Costumez-vous ! Costumez-vous !

Mesdames, Mesdemoiselles, Jeunes Gens, pour le grand bal de l'Aviation du Samedi 9 Février à la Potinière, retirez sans tarder votre carte et

Costumez-vous — Costumez-vous !

Le Comité d'organisation fait un effort méritoire en organisant de main de maître, cette grand nuitée dansante. Rien n'est épargné, ni sur la décoration de la salle, ni sur les attractions. Répondez à son appel en participant au concours de costumes ; c'est seulement un peu d'esprit et un peu d'humour qu'on vous demande :

Costumez-vous — Costumez-vous !

La publicité dant tout le département est faite par tous les moyens, journaux, affiches, tracts disseminés par avions. Les amis de l'Aéro-Club Bas-Alpin sont nombreux ; ils répondront en nombre à cette soirée ; répondez de votre côté en prenant part au Concours de costumes

Costumez-vous — Costumez-vous !

Le règlement du concours prévoit que chaque costumes doit évoquer l'Aviation.

Ne dites pas, c'est difficile ! c'est onéreux ! nous n'avons pas le temps Vous laisseriez croire ainsi que vous n'avez ni esprit, ni humour, ni imagination, ni bon goût, ni adresse, et tout le monde cependant vous en attribue beaucoup.

D'ailleurs évoquer l'aviation d'une façon simple, spirituelle, de bon goût et sans dépenses mais c'est chose d'une facilité enfantine. Tout dans l'aviation s'y prête à merveille, depuis les noms des avions : les Lucioles, les Phalènes, les Aiglons, l'Arc-en-Ciel, la Croix du Sud, etc.. les figures d'acrobatie aérienne, telles, la vrille, la chandelle, le vol plané, le tonneau, le rouleau, la cloche, etc.. jusqu'aux instruments de bord, la boussole, le badin et les divers incidents d'aérodrome, tels le cheval de bois, le pylone, etc..

Dans l'humour 100 0/0, ne sauriez vous point évoquer spirituellement la Croisière Noire, l'Atlantique vaincue, la Double Courmande et..... pourquoi pas Alexandre Stavisky, recordmen du vol toutes catégories ! !

En voilà déjà des idées ; les materialiser, mais ce n'est pas difficile « Mettez, mademoiselle, votre plus belle robe claire, blanche si possible, un long manteau sombre, noir plutôt, toque emplumée et présentez-vous sous le titre : Le pingoin, qui est un avion d'école ; ou encore, plus simplement, présentez-vous en tenue de soirée ou de ville, avec en mains un très grand éventail et d'autres plus petits fichés dans la chevelure, et vous serez : L'Eventail, figure d'acrobatie àérienne.

Une note gaie sera donnée par un gai cavalier en costume de ville, clair, portant épinglés dans le dos des feuillages de verdure, lierre par exemple, il se présentera sous le titre sibyllin d'Atterrissage en campagne.

Il ne m'appartient pas de dévoiler les secrets que le Comité a bien voulu me confier. Son souci de vous venir en aide est allé jusqu'à mettre à votre disposition, 100 descriptions de costumes simples et inédits, faciles à réaliser vous les trouverez sous enveloppe fermée chez les principaux commerçants de la ville.

Allons, Mesdames, Mesdemoiselles Jeunes gens,

Costumez-vous — Costumez-vous !

La liste des prix à attribuer est bien tentante, je vous la dirai prochainement.

L'INDISCRET.

A remettre à mon Fils...

Lorsqu'il aura vingt ans

Assurances Dotaies

Fred. CODOUL, 33, Rue Droite,

— — SISTERON

COIN DU POETE

Le lamento de la rue Droite

Au temps passé des diligences,
Quand j'étais pleine de grelots,
Je contentais les exigences
Des promeneurs les plus falots.

Mon zig-zag serpentin de rue
Que l'on dit droite, sans motif,
N'avait jamais peur qu'on l'obstrue
Malgré le marcher peu hâtif.

Le fouet claquait. Calme, la foule
S'écartait puis se resserait,
Pendant que, coquette, une poule
Me traversait d'un pas distrait.

On formait des ronds et, loquace,
On était là comme chez soi.
Une bonne odeur de fricasse
Doucettement montait en moi.

Les vitrines hospitalières
Exposaient de tout chaque jour.
Comme elles étaient familières
Et comme on les aimait d'amour !

Que j'étais belle pour les foires !
Que j'étais vivante à plaisir !
Que de Sisteronnais notoires
Me parcouraient tout à loisir !

Que de visiteurs, que de robes !
Que de fermiers, que de bétail !
Que de marchés conclus et probes
Entre la porte et le portail !

Que de gentilles amourettes
Des tourtereaux des environs
S'achevaient entre deux charrettes,
Bénies à coups de mesurons !

Ah ! l'automobile légère
Ne passait pas en coup de vent,
Dédaigneuse, hargneuse, étrangère,
avec un frôlement savant !

Le car brutal était à naître,
Ce monstre qui vous interdit
D'avoir le nez à la fenêtre,
Tant il est large, le maudit !

Maintenant, pour trouver mon âme
De rue agreste d'ancien temps,
Il faut fuir le poison infâme
Qui m'imprègne tous les instants.

Il faut se glisser dans l'androne
Bâtie au long de hauts paliers,
Et monter là-haut vers le trône
Du vieux fort, par des escaliers.

Et là les antiques murailles
Par leurs souvenirs vous diront
Ce qui se cache en mes entrailles
Depuis le lointain Sisteron !

Georges GEMINARD.

La Libre Opinion, journal de Paris, vient de publier un article sur notre compatriote, nous avons plaisir à citer ce qui suit :

Emile Roux-Parassac

Emile Roux-Parassac, apôtre des montagnes qui l'ont vu naitre, est le plus infatigable des conférenciers voués à la propagande française, dans sa patrie et à l'étranger. Il a à son actif 2.000 conférences publiques au cours desquelles il démontre et célèbre les magnificences de nos paysages de France.

Emile Roux-Parassac a écrit de nombreux ouvrages descriptifs et poétiques. Il collabora à d'importantes revues en langue française et allemande. Son nom est célèbre dans le monde des lettres, du cinéma, du tourisme et des œuvres sociales. Il est lauréat de l'Académie française, membre « honoris causa » de la Westen University, président de la ligue panatlantique, etc..

Son caractère, ses sentiments, ses travaux et sa vie tout entière le classent parmi les grandes figures de l'idéalisme contemporain.

PRÊTS

rapides avec ou sans garantie hypothécaire à partir de 5.000 frs et depuis 4 0/0. Avances sur récoltes. Aide pour s'établir ou prendre gérance. Etude et réponse gratuite. raCAISSE CENTRALE, 56 rue Lafayette, PARIS.

Le numéro de Novembre et décembre 1934 de ALPES et MIDI est en vente à la Librairie LIEUTIER, Sisteron.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Société de Secours Mutuels. — *Hommes.* — C'est demain dimanche à 9 h. 30, qu'à lieu à la mairie de Sisteron, l'Assemblée Annuelle de cette société au cours de laquelle sera donné connaissance de sa situation personnelle et financière.

A 9 h. 30 exactement, le bureau et le trésorier se tiendront à la disposition des mutualistes qui voudront bien verser leurs cotisations de la mutuelle et de la caisse chirurgicale de nice à laquelle appartiennent un grand nombre de mutualistes qui tous, reconnaissent sont action bienfaisante en cas d'opération chirurgicale. Cette année la cotisation a été ramenée à 12 frs. 25 au lieu de 15 frs. payée en 1934. La société aura à prendre connaissance encore d'autres modifications apportées à la caisse chirurgicale.

A 14 heures, la commission des finances se rendra dans la commune de Mison pour percevoir les cotisations des nombreux membres qui résident dans cette commune.

La réunion aura lieu comme toutes les années à la mairie. Les postulants à la caisse chirurgicale de Nice peuvent y venir également, des explications leur seront données.

T. S. F.

les plus grandes marques :

DUCRETET — PHILIPS —o—

—o— SONORA — MALONY —

chez :

AUTOS-SPORTS

Ch. FERAUD — SISTERON

Réparations de toutes marques.

Consultation de Nourrissons. — Les mamans ou nourrices qui ont amené leurs enfants ne serait-ce qu'une fois dans la période comprise entre le 1er octobre 1933 et le 31 décembre 1934 sont invitées à venir aux consultations des samedi 2 et 16 février retirer les lainages ou objets de layettes auxquelles « elles ont droit » et dont le choix est fonction du nombre de présence.

Passé le 16 février ces objets seront retirés pour servir à la distribution de fin d'année 1935.

Auojurd'hui consultation de 10 h. à 11 heures.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Cabinet ouvert tous les jours

13, Rue de Provence — SISTERON

Promotions. — Nous sommes heureux d'enregistrer, parmi nos sous-officiers de réserves bas-alpins les promotions suivantes : L'adjudant Louis Rochebrun, des Mées, est promu adjudant-chef à la date du 25 décembre 1935.

Les sergents Martin Georges et Maldonnat Marius, de Sisteron, sont promus sergents-chefs aux dates respectives des 25 décembre 1934 et 5 janvier 1935.

A la Patisserie Robion

En vente :

Les Chocolats Rozan

Belle Orfèvrerie, comme prime.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

© VILLE DE SISTERON

Etat - Civil

du 25 janvier au 1er février

PUBLICATION DE MARIAGES
NAISSANCES
MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Louis Auguste Imbert, 59 ans, rue mercerie.

REMERCIEMENTS

M. et Madame TERRIER, et leurs enfants, de Grenoble ; M. et Mme Paul ROUBAUD, et leur fils ; M. et Madame Albert ROUBAUD, et leurs enfants ; M. et Madame Edouard ROUBAUD, et leur fils ;

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion des obsèques de leur mère regrettée à Sisteron

Madame Vve ROUBAUD
née Collomb

prient leurs amis et connaissances de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Etude de Me JEAN ESMIEU
Notaire à SISTERON.

VENTE
volontaire
aux enchères publiques

LE DIMANCHE TROIS MARS, mil neuf cent trente cinq, à quinze heures, en la salle de la Mairie de L'ESCALE, il sera procédé par le ministère de Me ESMIEU, notaire à SISTERON, à l'adjudication amiable des immeuble ci-après désignés, sis sur le territoire de ladite commune de L'ESCALE et appartenant aux époux Vincent VAGNOL :

Premier Lot

Labour arrosable
au quartier des BAUMES

Mise à prix : **4.000 frs.**

Deuxième Lot

Vigne et labour
au quartier des PLANTAS

Mise à prix : **13.000 frs.**

Troisième Lot

Maison de 3 pièces
comprenant diverses dépendances, (écurie, hangard, terrain attenant)

Mise à prix : **13.000 frs.**

Pour tous renseignements ou traiter à l'amiable s'adresser aux propriétaires ou à Me ESMIEU, notaire à Sisteron.

J. ESMIEU, notaire.

TRIBUNAL DE DIGNE

Faillite
MAUDUECH Lucien

Bonneterie à Sisteron.

Assemblée pour le Concordat

En exécution de l'article 504 du Code de Commerce, Messieurs les créanciers et affirmés, ou admis par provision, sont invités à se rendre en personne ou par mandataire porteur d'un pouvoir, enregistré avant l'assemblée, le mercredi vingt février mil neuf cent trente cinq à quatorze heures, au Tribunal de Commerce, pour entendre le rapport du Syndic sur l'état de la faillite, ainsi que les propositions de concordat du débiteur, et en délibérer sous la présidence de Monsieur le Juge-commissaire et, pour le cas où un concordat n'interviendrait pas s'entendre déclarer en état d'union conformément à l'article 529 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,
P. MAGNAN.

Etudes de Me Tartanson, avoué à Digne et de MMes Buès et Esmieu, notaires à Sisteron

ADJUDICATION
judiciaire

LE DIMANCHE DIX MARS mil neuf cent trente cinq, à quatorze heures à BEVONS (Basses-Alpes) dans une des salles du Château de Bevons.

Il sera, par Me Guillaume BUES et Me Jean ESMIEU, tous deux Notaires à Sisteron, à cet effet commis par le jugement dont il sera parlé ci-après, procédé à la vente judiciaire aux enchères publiques des biens désignés ci-après, dépendant de la liquidation judiciaire de Monsieur Auguste Joseph ABIBON, précédemment Hôtelier à BEVONS, prononcée suivant jugement du Tribunal de Digne, le sept Décembre mil neuf cent vingt sept.

Désignation des Biens à vendre

Premier Lot

IMMEUBLE

une propriété
connue sous le nom de

DOMAINE
du Château de Bevons

située sur le territoire de la commune de BEVONS (Basses-Alpes) comprenant :

A) — UN

GRAND BATIMENT

à usage d'Hôtel, constitué par l'ancien Château de Bevons, se trouvant en bordure de la route desservant la vallée du Jabron, dans lequel se trouve installée

l'Hostellerie de Castel Bevons

comprenant caves, cuisines, office salles à manger, salons, salle de café, nombreuses pièces à usage de Chambres à coucher, salles de bains, w. c. avec chasses d'eau, galetas ; agencement moderne, avec circulation d'eau chaude et froide, chauffage central et installation pour l'éclairage électrique, diverses dépendances comprenant : annexe récemment construite, garage, poulailler, lapinière, buanderie, jardin disposé en banquets étagés, cour, vaste terrasse, parc d'agrément et terrains attenants en nature de bois de pins et vague, avec source d'eau potable.

B) — ET UN

DOMAINE RURAL

comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation attenants au bâtiment sus-désigné — bâtiments séparés des précédents par la route de Sisteron à Sèderon à usage d'habitation et d'exploitation — moulin à farine pouvant être actionné par une turbine hydraulique — canal d'amenée d'eau (provenant du Jabron) — bâtiments abandonnés constituant l'ancienne ferme connue sous le nom de LA GRAND BASTIDE — sol, cours, jardins, près, labours, bois, patures et vagues en parcelles tant attenantes que séparées sises en divers lieux et quartiers.

Le tout d'une contenance d'environ cent trente hectares.

Deuxième Lot

Fonds de Commerce

un fonds de commerce d'Hôtel-Restaurant et Café, connu sous le nom de

Hostellerie de Castel Bevons

installé dans les bâtiments ci-dessus désignés sous le paragraphe A ; ledit fonds comprenant :

A) — L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.

B) — et les objets mobiliers, meubles meublants, matériel et outillage servant à son exploitation.

Ces ventes auront lieu sur les mises à prix suivantes, fixées par le Jugement qui les a ordonnées, savoir :

En ce qui concerne la propriété du Château de Bevons constituant le premier lot, de

Soixante mille frs. ci **60.000 fr.**

Et en ce qui concerne le Fonds de Commerce d'Hôtel-Restaurant de « CASTEL BEVONS » de

Dix mille frs. ci. **10.000 fr.**

ABLOTISSEMENT. — Après les adjudications partielles, les deux lots (immeubles et fonds de commerce) seront ablotis et remis aux enchères sur une mise à prix unique formée par le produit des adjudications partielles.

Ces ventes ont lieu aux requête, poursuites et diligences de Monsieur J. DE SABLET, Greffier du Tribunal de Commerce d'Aix-en Provence, en sa qualité de Liquidateur de l'union des créanciers de la liquidation judiciaire dudit Monsieur Auguste Joseph ABIBON, ayant Me TARTANSON, pour avoué ; et en exécution d'un Jugement rendu par le Tribunal Civil de Digne, exerçant la juridiction commerciale, le six Novembre mil neuf cent trente quatre.

DISPOSITIONS DIVERSES

I) —

Capitaux du domaine

Conformément aux stipulations dudit Jugement, l'adjudicataire sera tenu de prendre et de payer en sus de son prix d'adjudication et aux cours du jour de la prise de possession, les capitaux d'exploitation dudit domaine comprenant : — vingt mille kilos de paille — dix mille kilos de paille de blé — sept mille kilos de paille de blé ou de sainfoin — et quatre vingt seize décalitres de blé de semence.

II) —

Marchandises

L'adjudicataire sera également tenu de prendre les marchandises neuves existantes en cave, lesquelles devront être payées en sus de son prix d'adjudication au prix d'inventaire, soit moyennant la somme de neuf cent soixante dix sept francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Maitres BUES et ESMIEU, dépositaires du Cahier des charges.

Pour visiter, s'adresser à Monsieur GUIGUES, gardien des biens à vendre, y demeurant.

BUES et ESMIEU,
Notaires.

VOUS POUVEZ GAGNER 700 à 1.000 frs par mois chez vous. Travail facile dans loisirs, timbre réponse. Ecrire : B. Gabriel, à Bièvres (S-et-Oise). 22 f.

Un incendie peut être pour vous la ruine... Evitez-la en vous assurant à la PROVIDENCE
Fred. CODOUL, 33, Rue Droite, — — SISTERON

CREDIT LYONNAIS
Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37
Bureaux rattachés : SISTERON, télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire. Aux MEES, ouvert le Jeudi. BARREME — CASTELLANE — SEYNE
Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

Cure de santé... cure de gaieté

C'est à table qu'on reconnait les bien portants. Ils mangent gaiement et de bon appétit, car leurs digestions sont parfaites. Mais si votre appétit est capricieux, votre estomac fatigué, les repas deviennent pour vous une véritable corvée. Tout écart de régime est une cause de douleurs.

C'est parce que votre sang, trop faible, irrigue mal l'estomac que celui-ci manque de l'activité nécessaire. Vous n'ignorez pas qu'un bain de pieds chaud, pris après le repas, empêche la digestion. C'est tout simplement parce que le sang étant attiré fortement aux extrêmités, l'estomac momentanément anémié est paresseux et lent.

Vous retrouverez le bien être des digestions faciles lorsque vous serez parvenus à fortifier et à purifier votre sang. Pour celà, vous choisirez un remède simple et naturel, qui ne risque, en aucun cas, d'apporter à l'estomac un surcroit de fatigue, la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON.

Dépuratif et tonique du sang, à base des plantes des Alpes, cette incomparable Tisane opère chaque jour depuis plus de cent ans, des guérisons quasi miraculeuses. Elle nettoie le sang, le fortifie, lui rend ses propriétés vitalisantes.

Faites-lui confiance, elle vous guérira comme elle a guéri avant vous des milliers de malades.

22 mars 1934.

Je souffrais depuis plusieurs années de maux d'estomac, du foie et de constipation opiniâtre ; j'avais essayé en vain de nombreux remèdes lorsqu'en 1933 une de mes amies me conseilla votre Tisane des Chartreux de Durbon.

Après l'emploi de deux flacons, ma constipation a disparu et une notable amélioration s'est fait sentir dans mon état. Dès le premier flacon, mes crises de foie s'espacèrent et les pesanteurs d'estomac se firent beaucoup plus tolérables.

J'ai continué votre traitement et aujourd'hui je suis complètement rétablie ; aussi je ne saurais trop recommander aux personnes souffrant comme moi de pendre vos produits.

Mme PERNY, à LUCON (vendée)

Ce fameux violoniste, vous ne l'entendrez qu'à **MOITIÉ**

...avec un poste qui rendra méconnaissables les prouesses de l'illustre archet...
Vous ne perdrez rien de son jeu - même les pianissimi les plus délicats, - avec le Philips 638.
Le 638 ! - Tous les perfectionnements de la Super-Inductance : pur comme sait l'être un Philips, il vous apporte la joie radiophonique à 100 %.

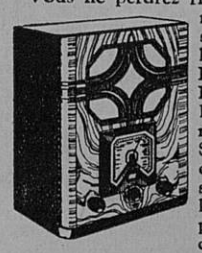

PRIX IMPOSÉ **1.875** FRS

PHILIPS 638
A SUPER-INDUCTANCE
Demandez-nous de l'écouter chez vous

C. FIASTRE et M. SCALA
Distributeurs Officiels « PHILIPS »
6, Rue de Provence, SISTERON
Téléphone 3 et 101.

les objets de Cotillon
pour soirées dansantes
Sont en vente à
l'Imprimerie-Librairie
M.-PASCAL LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

BANQUE des ALPES
Ancienne Banque Chabrand & Caillat
Capital : 6 Millions entièrement versés
Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot
TÉLÉPHONE : 0.15 ET 1.97
AGENCES
SISTERON
BRIANÇON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES
Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

Connaissances utiles

On prévient et on arrête les complications pulmonaires qui surviennent après la bronchite, la pleurésie, l'influenza, en faisant usage de la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est en effet, le meilleur remède contre l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'expectoration exagérée et la toux de la bronchite chronique. Elle soulage instantanement et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

Pour vos Assurances...
Une seule Agence...
LA PROVIDENCE
Fred. CODOUL, 33, Rue Droite, — — SISTERON

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

POUR VOS IMPRIMES

Pour vos Fournitures de Bureau

adressez-vous à l'

Imprimerie - Librairie - Papeterie

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite - SISTERON

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

Son Concours *à la portée de tous :* **85.000 frs de prix**

En vente à la Librairie LIEUTIER

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléph. 1.10

Maladies de la Femme

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 13

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. MILHAVET, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à SISTERON

en vente à la Librairie LIEUTIER.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 2-17

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON - La GRAVE (1)
CORPS - GAP - BRIANÇON (2)

HORAIRE (1) quotidien du 10 juil. au 10 sep. 1934

aller		*retour*
6 h 00	Gap	19 h 45
7 h 30	Embrun	18 h 45
8 h 45	Briançon	17 h 15
10 h 30	Le Lautaret	16 h 15
10 h 45	La Grave	16 h 00

HORAIRE (2) quotidien toute l'année

aller		*retour*
13 h 30	Corps	11 h 15
14 h 30	Saint-Bonnet	10 h 15
15 h 00	*(ar.)* Gap *(dép.)*	9 h 45
16 h 30	*(dép.)* Gap *(ar.)*	9 h 30
17 h 30	Embrun	8 h 15
19 h 00	Briançon	7 h 00

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	Marseille	16 h. 00
Sisteron	7 h. 00	Aix	16 h. 50
Manosque	8 h. 15	Manosque	18 h. 15
Aix	9 h. 15	Sisteron	19 h. 20
Marseille	10 h. 15	Gap	20 h. 30

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Horaire d'Eté

aller				*retour*		
6,15	9,45	16,00	Gap	11,30	15,00	19,30
6,45	10,15	16,30	St-Bonnet	11,00	14,15	19,00
7,30	11,15	17,15	corps	10,15	13,30	18,15
8,30		18,15	La Mure	9,15		17,15
9,45		19,30	Grenoble	8,00		16,00

Horaire d'Hiver

aller				*retour*		
6,15	9,45	15,15	Gap	11,30	15,00	19,15
6,45	10,15	15,45	St-Bonnet	11,00	14,15	18,45
7,30	11,15	16,30	corps	10,15	13,30	18,00
8,30		17,30	La Mure	9,15		17,00
9,45		18,45	Grenoble	8,00		15,30

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	13 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	14 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	18 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	20 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

RENAULT

Les Modèles 1935 sont incomparables

l'automobile de France

SISTERON — Téléph. 18. Maxime BUES, concessionnaire régional.

L'Imprimeur-Gérant, Vu, pour la légalisation de la signa ture ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON

47e Année - N° 3405. Le N° 0 25 c. PARAIT LE SAMEDI 2 Février 1935

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-P. PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne).....1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

Supplément au Sisteron-Journal *du 2 février 1935, numéro 3405.*

Numéro spécial de l'Aviation, offert par l'AERO-CLUB BAS-ALPIN

L'AVIATION dans les Basses-Alpes

L'Aéro-Club Bas-Alpin à été constitué le 20 Avril 1934, dans le but unique de servir de la façon la plus désintéressé la propagande aérienne dans le département des Basses-Alpes. La Cause de sa naissance a été sa volonté de ne point laisser commettre dans notre département, l'erreur commise en d'autres cours de France.

A l'origine, les Aéro-Clubs étaient des associations de pilotes de tourisme mettant en commun leurs ressources pour entretenir leurs avions, il était normal qu'y fussent appelés ceux qui aspirent à devenir pilotes et d'admettre des membres honoraires désireux de favoriser la vulgarisation de l'Aviation.

Malheureusement cette conception éminemment désintéressée fut sousent oubliée par des groupes, des collectivités des firmes commerciales des individualités même qui virent dans les Aéro-Clubs constitués au bénéfice de la loi de 1905, une source de profits directs ou indirects et le moyen d'encaisser des subventions d'état qui serviront des intérêts personnels ou de clocher.

L'Aviation pour ceux-là n'est plus une fin, elle devient un moyen.

L'exemple d'autrui devait profiter à notre département. En 1933, un premier aéro-club naissait dans les Basses-Alpes ; il avait pour lui le prestige de l'ainesse, mais pour faire l'unité dans un département, il ne devait pas se constituer à l'ombre d'un clocher, il ne devait pas remettre sa destinée aux mains d'un conseil exclusivement local, il devait mettre par dessus tout, le désir immodéré de servir l'aviation et non les intérêts d'une minorité.

Il fallait un peu d'esprit « Aéronautique » !

Un Aéro-Club ne s'administre pas comme une écurie de course ; une différence essentielle existe entre les deux !

Celle-ci a pour but principal le dressage de la monture, du cheval, pour celà, il faut un « Jokey ». L'aéro-club n'a pas à dresser la machine il doit dresser des pilotes, des hommes. Et concevoir un aéro-club avec « un pilote » c'est passer à côté du but à atteindre.

Non, vous qui concevez ainsi un aéro-club, vous n'avez rien compris.

L'Aviation ne va pas sans terrain d'atterrissage, plus il y en aura, plus l'Aviation trouvera de sécurité et notre club applaudira toujours sans arrière pensée à la création de nouveaux aérodromes..... A la condition cependant que l'aérodrome ne soit pas un..... piège.

Tout au plus peut-on regretter que les sommes prévues au buget national ne soient parfois, pas mieux utilisées. Pourquoi faut-il rencontrer tant d'écart entre les conseils et les actes officiels ?

« .....Il y a intérêt à payer un terrain plus cher, si les travaux d'aménagements sont réduits. Les drainanages, terrassements, enlèvements d'obstacles, entrainent toujours à des dépenses extrêmement considérables..... »

Faut-il conclure que le Conseil est donné par la Raison et l'acte accompli par la « Politique » ?

L'Aéro-Club Bas-Alpin mettra un soin « jaloux » à réaliser un organisme vraiement départemental qui servira avant tout, l'aviation dans sa propagande sous toutes ses formes, dans sa pénétration dans la région dans sa vulgarisation par les voyages aériens et la formation de pilotes.

Nos adhérents ont présent à l'esprit les résultats positifs déjà obtenus en 1934.

Le cercle de nos amis s'aggrandit. Celà nous prouve que nous sommes dans la bonne voie.

Nous saurons y persévérer.

M.-B.

L'Aviation Commerciale Française

Beaucoup de Français de Province n'ont jamais visité de grand port aérien ; c'est regrettable, mais ce n'est point surprenant quand on sait que beaucoup de Parisiens n'ont jamais visité *Le Bourget, cœur de l'Aviation commerciale française.*

Il y aura exactement 16 ans, le 8 février que du Bourget s'envolait l'appareil du premier service aérien international, organisé par la société Farman avec des Goliath retraités du Bombardement. La première ligne aérienne Paris-Londres était ainsi créée.

D'autres lignes ont suivi — Paris-Bruxelles — Paris-Amstendam — Paris-Prague — Paris-Berlin — Paris Marseille-Marignane et de Marignane partaient alors comme des flèches les services réguliers vers l'Italie, la Grèce, la Corse et la Tunisie, l'Algérie. Cependant que de Toulouse, nos avions par l'Espagne, parvenaient au Maroc et bientot à Dakar et l'Afrique Occidentale.

Ajoutons à cette liste incomplète, le plus beau fleuron, réalisation audacieuse, la liaison France-Amérique de Sud.

Il fallait plus de 2 mois pour qu'une lettre d'Alger reçoive sa réponse du Congo ; il faut à présent 4 jours.

Pour plus de coordination, les compagnies aériennes initiales Farman, Air-Union, Cidna, Aéropostale, Air-Orient ont été fondues en une seule l'Air-France.

La compagnie nouvelle a obtenu des résultats encourageants. Elle a développé son reseau et augmenté son trafic. Nous pouvons être fiers à Constater que Paris est à 4 jours de Buenos-Ayres, à six jours de Saïgon et à 8 de Tokio, mais nous ne devons pas oublier, le labeur écrasant souvent ingrat des compagnies initiales aujourd'hui disparues, nous devons un souvenir admiratif aux premiers pilotes qui ont jalonné les lignes, un souvenir ému aux organisateurs et animateurs émérites qui hélas ne sont plus et je pense, particulièrement parmi ceux-ci à Emmanuel Chaumié directeur de l'Aviation Civile qui devait tragiquement disparaitre avec l'*Emeraude*.

C'est à ces pionniers infatigables que nous devrons déjà en 1931, la statistique symbolique suivante.

En 1931 dis-je, 9.268.233 km. parcourus par nos avions de ligne ; 35.809 passagers transportés (y compris le personnel navigant) ; 19 tués et 7 blessés, soit 1 sur 4.500 et 1 accident mortel pour 1.853.646 kms. parcourus.

Méditez ces chiffres, vous qui ne croyez pas à la sécurité des transports aériens et à l'Aviation Commerciale !

Méditez et comparez avec les autres moyens de transport !...

Malgré les efforts réalisés notre aviation commerciale ne correspond pas encore à l'importance de notre territoire, car la France n'a pas seulement les 550.000 km carrés de notre sol européen, nous avons une France plus grande, c'est celle des immenes terres où flotte au delà des mers notre pavillon tricolore.

Dans l'antiquité, le peuple Grec pris une place de premier plan, tant par sa culture que par l'audace de ses navigateurs qui la répandire dans le monde méditerranéen, aussi, notre fameux pilote Dieudonné Costes pouvait dans une conférence affirmer, que l'aviation française répandait la culture Française de par le monde et que le prestige de notre pays était mesuré à l'importance de notre réseau aérien dans le réseau mondial.

Travailler pour l'aviation, c'est donc travailler à répandre dans le monde, les principes généreux, nobles élevés et de fraternité qui sont à la base de la culture française.

L'Aviation de Tourisme

En éditant le premier guide régional du tourisme aérien nous espérons rendre de signalés services à nos camarades et aux clubs propriétaires d'avions privés qu'attirent déjà en grand nombre notre belle et pittoresque région, nos villes d'eau si acceuillantes et la réputation d'hospitalité de nos clubs.

Cette initiaitve ne prouve-t-elle pas éloquemment que l'aviation est définitivement entrée dans les mœurs qu'elle est devenue un mode de locomotion rapide, agréable et sûr, bientôt utilisé par tous dès que son prix de revient déjà accessible à beaucoup sera baissé encore, ce qu'il est possible de prévoir à bref délai.

Mais le souci de guider l'envol de nos camarades est allié chez nous à notre désir de mieux faire connaître et aimer nos sites, nos villes, nos monuments, dont la vision aérienne émouvante, grandiose aux aspects inattendus, doit être complétée par la visite en détail que permet seul encore le tourisme automobile.

Nos clubs se sont donnés pour mission première de faire aimer et pratiquer l'aviation. Ils n'ont point failli à leur tâche et leurs dirigeants payant sans cesse d'exemple s'énorgueillissent des résultats obtenus dans cette région qui compte dix aérodromes officiels créés par la volonté des clubs, animés du pur esprit de camaraderie et d'entr'aide si spécial à l'aviation, ardemment passionnés par la cause aérienne et sa propagande sous toutes ces formes.

En leur nom, j'espère que notre édition du guide régional sera appréciée ; elle arrive à son heure, car rien n'est prématuré lorsqu'on essaye de suivre la marche triomphale et rapide de l'aviation sur la voie du progrès, et, si nous avons pû l'aider ainsi quelque peu notre ambition de toujours mieux servir l'idée aérienne dans notre pays sera satisfaite.

Touristes de l'air nos seize clubs vous invitent cordialement à leur rendre visite et vous assurent à l'avance de l'accueil chaleureux qui doit être réservé aux bons ambassadeurs et aux meilleurs propagandistes de notre aéronautique.

Gilbert Sardier.

***

Quant on parle d'aviation de tourisme et d'aéro-club, on voit aussitôt apparaitre le modèle du genre l'Aéro-Club d'Auvergne, qui fut fondé au lendemain de la guerre par un garçon qui n'avait pas vingt-cinq ans et n'en était pas moins Capitaine chef d'escadrille et Officier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, titulaire de 12 citations. Gilbert Sardier, aujourd'hui le plus jeune Commandeur de La Légion d'Honneur.

Sardier, n'avait pas besoin d'une distinction nouvelle il ne demandait qu'à travailler utilement, loin des théories et des paperasses.

Le résultat de ses efforts — Seize aéro-clubs créés dans la région du Centre, dix aérodromes organisés spécialement en vue du tourisme où le navigateur de l'air trouve, ravitaillement, logis, hôtel, abri pour son avion et pret d'une automobile pour visiter en détail les beautés touristiques qu'il a vue du ciel dans leur ensemble.

Ajoutons à ces résulats la création d'une école de tourisme aérien, une école de boursiers, une école de mécaniciens, une section de vol à voile. Parmi les pilotes créés par les clubs retenons au moins Lena Bernstein et..... Bellonte.

Les lignes que nous avons reproduit sous sa signature sont la préface du Guide de Tourisme aérien des Aéro-clubs du Centre.

Cette préface, est un programme, son œuvre est un exemple, dont l'Aéro-Club Bas-Alpin sait s'inspirer et qu'il s'efforce d'imiter.

L'Aviation organe de colonisation pacifique

Par l'aviation, la France s'est melée au continent noir ; elle lui a révélé la vie moderne et la civilisation avec un succès irresistible.

De Tunis à Agadir, de Port Etienne à Pointe Noire, du Tchad à Brazzaville, je puis me promener la canne à la main sans nulle hantise, la nuit comme le jour.

Si un indigène me croise dans le désert de sable, la savane soudanaise ou la forêt équatoriale, il s'empressera de me conduire au Village le plus proche avec une parfaite obligeance.

Il n'y a pas sur la surface du globe de pays plus sur que l'Afrique française. Un browning est recommandé aux noctambules des grandes villes d'Europe ou d'Amérique.

Dans la savane ou la forêt, c'est superflu on ne risque rien.

Cette sécurité ne va pas crescendo ou diminuendo suivant que l'on se rappproche ou s'éloigne de nos frontières.

Elle commence où commence la France.

Lt-Colonel Pierre WEISS,
pilote saharien.

© VILLE DE SISTERON

AÉRO-CLUB BAS-ALPIN
Association Départementale
de Vulgarisation Aéronautique et de
Tourisme Aérien

Ville de Sisteron
(Basses-Alpes)

GRAND BAL de L'AVIATION

Nuitée féérique dansante et costumée

Samedi 9 Février, à 20 h. 30, Salons de la Potinière à Sisteron

A 20 h. 30 — Ouverture du Bal avec Brillant Orchestre Symphonique, sous la direction du Professeur-Compositeur Paul DOLLET. —
A 21 h. — Distribution gratuite de fleurs naturelles aux Dames
A 21 h. 30 — Concours de Costumes doté de nombreux prix en espèces et en nature
A 22 h. — Distribution d'articles de Cotillon
A 24 h. — Proclamation du Palmarès du Concours de Costumes et attribution immédiate des Prix
A partir de Minuit : Buffet froid — Pendant toute la durée du Bal : BUVETTE.
Le Buffet et la Buvette seront tenus par le Barman réputé Francis JOURDAN qui présentera son coktail inédit : AVIATEUR —

On dansera jusqu'au jour

Prix d'Entrée : 10 FRANCS ; Entrée gratuite pour les membres de l'Aéro-Club Bas-Alpin, cartes bleues, rouges, vertes de 1935 exigées à l'entrée.

Pour aider au développement de l'Aviation dans les Basses-Alpes | **assistez au bal du 9 février Souscrivez une carte à l'Aéro-club Bas-Alpin**

Concours de Costumes

Le concours de costumes organisé par le comité du Bal de l'Aviation a comme but de jeter dans l'esprit de tous ceux qui assisteront à cette soirée, le germe qui fera naître, un peu d'amour et de foi pour l'aviation qui sera le premier embryon de l'esprit aéronautique.

Au reste la lecture du règlement du Concours dit suffisamment la volonté et l'espérance des organisateurs.

Article I. — Chaque costume doit par sa forme, sa couleur, son titre, sa conception humoristique, sa réalisation spirituelle ou satirique, évoquer l'aviation, ses appareils, ses aviateurs, leurs coûtumes, leur vocabulaire, etc.. etc..

Article II. — Les concurrentes et concurrents devront se faire inscrire au siège du comité à la Potinière à Sisteron avant le 9 février à 21 heures. La déclaration pourra être verbale ou écrite, elle comportera l'énoncé du « Titre » sous lequel sera présenté le costume.

Article III. — Un droit d'inscription de 2 francs sera exigé et restera acquis au comité au cas où le concurrent serait absent à l'heure du concours.

Ce droit sera remboursé aux concurrents qui auront effectivement participé au concours.

Article dernier. — Le comité est pleinement souverain pour effectuer le classement des concurrents et l'attribution des récompenses. Ses décisions sont sans appel.

***

Mesdames, Mesdemoiselles, Jeunes gens, en participant à ce concours de costumes, vous donnerez plus d'éclat, plus de gaité à cette soirée qui s'annonce cependant déjà fort animée.

Vous devez le faire, pour vous amuser vous même d'abord, ensuite et surtout pour laisser aux étrangers nombreux qui seront avec vous, l'impression qu'à Sisteron, la population sait répondre aux appels avec plus d'esprit, plus d'humour et plus de gaieté que partout ailleurs.

Un costume ! ! ! Ce n'est pas cher quand on a quelque peu d'initiative, or vous en avez beaucoup.

Pour étayer vos idées, peut être un peu timides, le comité a mis à votre disposition pour le prix modique de DEUX francs des enveloppes dont chacune contient une idée et description d'un costume.

Demandez les chez les Commerçants de votre ville.

***

Vous ne suivrez pas à la lettre la description du costume qui est faite vous l'arrangerez à votre façon ; vous y mettrez du votre ! ! !

En coopérant au plein succès de cette soirée vous aurez travaillé « un tout petit peu » pour l'aviation et vous vous serez créé, quelques heures agréables et un gai souvenir.

Le looping n'est pas fini....

ou le Voyage Merveilleux de Paulinette

Conte véridique et inédit écrit spécialement pour *Sisteron-Journal* par JEAN BOUZILLE.

Escadrille 714... Secteur postal 285 ....Pour plus de précision à présent que la censure n'est plus, je dirai que c'était quelque part vers Reims en mai 1916.

Roger Boncœur, sergent de chasseurs Alpins était, des Vosges venu dans l'Aviation, comme tant d'autres l'amour du risque, l'attrait de l'imprévu l'y avaient amené..... Puis il avait subi « l'Emprise » de la vie aérienne et il remplissait pleinement son devoir de pilote.

Les jours froids, brumeux de Mars, durant lesquels le temps était bouché ne permet pas l'exécution des missions aériennes, lui ont laissé de longues heures d'inactivité qu'il a employées à chercher à l'abri des haies vives des prés, les premières violettes du printemps.

Sentimental comme une jeune fille il les à sechées dans son calepin à l'intention d'une hypothétique fiancée.

En allant du terrain de l'Escadrille au village, à droite dans le pré vert gite une petite ferme blanche. Sous la haie d'aubépines qui borde la route, cherchant comme lui les modestes fleurs printanières, il rencontre un soir au soleil déclinant, une belle jeune fille aux cheveux d'or pâle.

Elle s'appelait Paulinette, attendait ses 17 ans et vivait à la ferme blanche avec sa mère et un frérot .... le père, dans les Flandres occupait les tranchées de première ligne.

. . . . . .

A s'agenouiller ensemble côte à côte pour découvrir les violettes au plus profond des haies ; à réunir souvent leurs cueillettes respectives pour un bouquet commun dont ils respiraient en même temps le subtil parfum, à se froler les mains tendues vers la même touffe fleurie ; à frisonner au chatoullis de leurs cheveux quand ils enfoncaient tous les deux leur tête au creux du même buisson ; un sentiment profond et bien doux naquit en leurs cœurs. Pour demeurer inavoué il n'en devint impérieux et vif.

Sans se fixer de rendez-vous, ils se rencontrent chaque jour. Sans être prévenue elle sait qu'il ne viendra pas s'il fait beau, et elle guette le départ des avions pour les lignes ou la mort sinistre les attend parfois.

Lui, ne part jamais en mission s'en venir d'un coup d'aile saluer la ferme blanche. Deux virages à la verticale au cours desquels toujours sortant de la carlingue une main s'agite..... au revoir ou.... Adieu, cependant que sur le vert du pré flotte à bout de bras un petit mouchoir blanc, prêt à tamponner furtivement une larme.

Plusieurs fois, la fatalité toucha l'escadrille de son aile sinistre. Angoissée, Paulinette, n'ose rien demander, mais elle est aux aguets et quand débouche sur la route du cimetière la lente camionnette qui emporte des cercueils, elle est au bout de l'allée de la ferme blanche. Stoïque, la tête droite et le regard lointain elle se signe au passage des dépouilles mortelles. Tous les aviateurs suivent tête nue ; elle les dévisage et quand elle a vu parmi eux le sergent Roger, alors malgré elle 2 grosses larmes rondes qui dévalent ses joues de velours, elle esquisse un sourire d'espérance et lui baisse timidement les yeux.....

Le sergent Boncœur est un jour pris en chasse par un groupe d'Albatros à croix noires ; il se défend et dans nos lignes près de la ferme de l'ondée au sud de Soissons, il abat un de ses fougueux adversaires.

Les yeux brillants de larmes, Paulinette écoute le récit des péripéties du combat, elle rit et applaudit l'heureuse issue de la lutte ; Mais la ferme de l'Ondée, c'est la ferme de Grand-mère, elle y habite, car elle a refusé d'être évacuée. Depuis 2 ans je ne l'ai vue. Puisque vous voulez aller y voir les débris de votre ennemi, emmenez moi, j'embrasserai Grand-Mère.

— Bien volontiers, mais pour que nul ne le sache, trouvez vous au fond du terrain, j'y roule, je vous prends et je décolle.

— Mais j'ai peur si je ne suis point près de vous ; je veux que vous me donniez la main pendant le voyage.

— Alors il faut que je demande à mon copain Bouzille de nous emmener. Sur son Morane en nous serrant nous n'occuperons qu'une place. On enlévera les mitrailleuses.....45 kgs celà fait à peu près votre poids. Ainsi deux jours après, à midi 10 j'effectue le départ. Au poste de pilotage, je ne m'occupe que de ma mission officieuse.

Pour avoir moins de vent, Roger et Paulinette enlèvent le siège, s'assoyent côte à côte au fond du fuselage, disparaissant ainsi entièrement dans la carlingue.

La section ronde du fuselage, pour tout autre que des amoureux aurait mal convenu pour un voyage côte à côte.... pour eux, cela les raproche davantage.

Pour parler et être entendu, il faut crier dans l'oreille et Paulinette frissonne au contact de la jeune moustache, les réponses arrivent à Roger en souffles brulants comme autant de baisers.

Mais ! que se passe-t'il..... des claquements frappent la toile du fuselage et l'avion dans une série de renversements de virages de cabrés et de piqués, jette l'un près de l'autre les deux passagers.....

Roger à compris, un boche nous pourchasse !

Et les mitrailleuses sont restées sous le Bessonneau, je manœuvre pour éviter au mieux l'axe de tir de l'adversaire qui voit une proie facile, car je ne puis répondre à son feu meurtrier.

Je pique vers le sol, où est notre seule chance de salut.

Il faut que Paulinette ne sache pas le risque qu'elle court, s'il le faut que la mort la prenne sans avertissement et Roger la prenant dans ses bras lui crie dans l'oreille :

— Le copain nous fait des loopings, laisse moi te tenir, tu n'es pas attachée.

Elle sourit et s'abandonne à l'étreinte énergique du jeune homme qui s'attendant au pire lui exprime « in extremis » son amour par des baisers fous qu'elle reçoit avec ferveur.

Jusqu'au sol, le s... de boche nous mitraille, rien à faire pour rentrer, même en rase motte, il faut atterrir...

Dans un champ labouré par les obus, je pose le zinc ; un choc au sol brutal et tout net l'avion se retourne sur le plan, les roues en l'air.

Roger serre plus fort encore Paulinette et d'un baiser ultime arrête sur ces lèvres, le cri qui devait en sortir.

Je me dégage de dessus l'appareil, crache la terre que j'ai mordue, secoue la boue de mes genoux endoloris et fais instinctivement le tour de mon appareil inerte. Quand brutalement me revient à l'esprit, le souvenir de deux passagers à bord je déchire deux doigts de toile pour jeter dans la niche silencieuse un regard anxieux.

...Je vois ...une femme ...je vois ....et ne comprends pas, je ne reconnais pas Paulinette... et pour cause. C'était bien elle ; mais à l'envers.

Les deux têtes doivent être fichées dans le sol !

L'angoisse métreint : aurais-je fais deux cadavres !

N'osant appeler, j'écoute..... et j'entends, la voix étouffée de mon camarade, sa voix « d'après minuit » qui murmure :

« Attends, attends, Paulinette ! le looping n'est pas fini !

— Et ce coquin l'embrassait toujours ! ! ! ! !

J.-B.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON